



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 30 octobre 2015

Sur convocation du 23 octobre 2015

secrétaire de Séance : Odile GIRARD

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

Il est toutefois précisé que concernant le chemin à goudronner le long du terrain de foot, la décision n'a pas encore été prise. Le conseil attend les devis et étudiera les différentes possibilités.

II) Compte rendu des commissions

Bâtiments et chemins

- Logement communal : la salle de bains a été rénovée en totalité. Tous les travaux ont été réalisés pour un montant d'environ 9 500 €. L'état des lieux et la remise des clés auront lieu le samedi 31 octobre avec Mme Cofala.
- Les serrures électroniques ont été installées à la MTL. Seule la serrure de la porte d'entrée de la mairie n'est pas encore installée (devis supplémentaire de 410 € HT).
- Appel d'offres Eclairage public : 4 candidats ont déposé une offre dont 3 recevables : Cegelec, Sobeca et Balossi Marguet. La commission d'appel d'offres a retenu l'offre de Cegelec pour 75 939 € HT (dont 40 000 € à la charge de la commune qui seront financés par un emprunt).
Le Conseil, à l'unanimité, valide le choix de la commission d'appel d'offres et décide de lancer dès à présent le remplacement des armoires électriques avec des horloges astronomiques.

Gestion de la forêt

- Place à bois : la commission a établi une convention de mise à disposition pour les utilisateurs. Le plan est présenté aux conseillers.
- Plan d'aménagement de la forêt communale : première réunion à laquelle tous les conseillers sont invités, le mardi 3 novembre à 20 h en mairie.
- Le syndicat des Eaux de vau les Aigues nous demande de voir avec l'ONF pour élaguer les arbres le long de la ligne téléphonique reliant la station de pompage au réservoir d'eau. Un devis sera réalisé et transmis au syndicat des eaux de Vau les Aigues.
- Etat d'assiette 2016 : le conseil valide les coupes à réaliser en 2016 dans les parcelles 2 – 5 – 31 – 32 et 25. Le volume sera connu ultérieurement.
Le martelage a été réalisé avec quelques membres de la commission pour les parcelles 2 et 31.

- La commission définira une date pour le lotissage des lots de feuillus à vendre entre habitants.

Communication / Information

- R'virat 2015 : la commission travaille sur les articles et leur mise en page. Il a été décidé de transmettre la maquette finale pour le 9 décembre afin d'avoir le temps de relire le bon à tirer avant l'impression.

Environnement / Cadre de Vie

- Zéro pesticides : la commission présente les conditions pour atteindre le niveau 3, soit la suppression totale des pesticides. Le conseil donne son accord.
- Cimetière : des affiches ont été posées pour le tri des déchets verts et des plastiques.
- Visite des membres de la commission de la Roche aux trésors à Pierrefontaine les Varans pour la découverte d'un Espace Naturel de Découvertes et de Détente.
- Mare pédagogique : piquetage à programmer.
- Sentier piéton Drugeon et Dragons, clos du terreau à entretenir pour enlever notamment les pierres qui empêchent les piétons de marcher en sécurité.

Vie associative

- Les jeunes de la salle ont fait un don de 50 € aux Virades de l'Espoir.
Pas de problème à signaler si ce n'est l'utilisation par certains jeunes de l'ancien préau.

III) Urbanisme :

Permis de construire

M Maxime Cuinet pour la création d'un garage de 30 m².

Permis d'aménager

Indivision Paulin pour la création de 4 parcelles rue du marronnier.

Déclarations préalables

M Rousselet Patrick pour l'installation d'un mobil-home.

IV) Travaux assainissement

Les travaux sont terminés Faubourg de la planche du Fourneau, route des prés et rue de la sablière. Les travaux du chemin de la glacière et de la rue Sur la Grange ont débutés et devraient être terminés pour le 22 novembre. L'ONF sera contacté pour expertiser un frêne dont les racines ont été mises à mal par les travaux.

Le maire propose que d'autres travaux soient d'ores et déjà programmés pour la mise en séparatif du Chemin du Groseillier, Ruelle de la Fenette et Faubourg d'Arlin. Ces travaux sont estimés à 252 000 € HT avec une subvention attendue de 70 %. Le Conseil est d'accord pour lancer cette tranche de travaux et faire un appel d'offres pour les réaliser en 2016.

V) Chemins : devis enrobé

Le maire présente deux devis pour la réfection de l'enrobé à l'entrée du chemin communal de Véronique Dromard (2 730 € HT) et sous Chôle (2 719 € HT).

Le conseil valide la réfection du croisement du chemin menant à la maison de Mme Véronique Dromard, le second chemin sera réalisé courant 2016.

VI) Création d'un budget bois

Le Conseil décide de créer, à compter de 2016, un budget bois spécifique à ce service et de ne plus intégrer les ventes et dépenses liées au bois dans le budget communal.

VII) CFD / SEVAD / SYND EAUX

- CFD : Le Conseil décide de valider la délibération de la CFD concernant son périmètre. La commune refuse la modification du périmètre actuel même si elle est consciente des risques de se voir « marier de force » avec d'autres communautés de communes.

La CFD doit procéder prochainement à une évaluation du sentier Drugeon et Dragons.

- Syndicat des Eaux : pour information, la commission chargée de la Coopération intercommunale propose la dissolution du syndicat au 31 décembre 2019. Le syndicat prendra une décision ultérieurement.

- SEVAD : encore quelques problèmes à régler dans les locaux de la nouvelle école, notamment des problèmes d'ordre électriques et il reste à faire les réglages du système de chauffage.

Le Conseil Départemental a transmis au SEVAD de nouveaux horaires pour les bus de la maternelle à compter du 2 novembre 2015.

Le 26 novembre le château d'Uzel et une diététicienne proposeront une rencontre pour présenter les menus du périscolaire.

VIII) Questions diverses

- Columbarium : Le maire présente le devis de la marbrerie Gauthier pour une gravure uniforme de toutes les plaques du columbarium. Cette prestation sera refacturée à la famille à prix coutant. Le conseil donne son accord.

- Courrier de Serge Bressand pour abattre un arbre se trouvant sur sa propriété et le faire tomber sur la partie communale derrière la MTL : Le conseil donne son accord.

- Dissolution du CCAS : la loi NOTRe autorise désormais la dissolution des CCAS et le Percepteur propose d'intégrer le budget CCAS au budget communal. Le conseil refuse cette proposition. Le budget du CCAS sera conservé en l'état.

- Demande d'un particulier pour déneiger un chemin privé : cette demande est rejetée à l'unanimité.

- Se pose le problème du nettoyage de l'Eglise qui est assuré par quelques bénévoles de la Paroisse. La commune ne souhaite pas prendre en charge cette tâche.

- Le broyage des branches assuré chaque automne par la commune ne sera pas possible cette année. Notre prestataire assurant la location du broyeur ne dispose

pas de matériel pour cette année. Pour rappel, les branches devront être déposées en déchèterie.

- Vanne de l'étang : à remettre en marche électroniquement ou avec un autre système mécanique. A étudier.

XII) Informations diverses

- Tenue des scrutins à organiser pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

- Courrier de Monsieur Valentin et Mme Vanroy pour un problème de voisinage dû aux aboiements de chiens.

- Courrier de la Ligue contre le cancer pour la collecte réalisée sur la commune : dons de 4 565 €. Le conseil remercie les personnes qui assurent la collecte.

- CPIE : demande pour installer l'exposition « Montagnes du Jura, Hommes et paysages » dans les combles de la maison de l'Environnement jusqu'au 15 janvier 2016. Le conseil donne son accord.

- A la demande d'Emmanuel Redoutey, le conseil évoque le sujet de l'accueil des réfugiés Syriens sans toutefois prendre de décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05.

**Le Maire,
Christian VALLET**